



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le cancer du pancréas

Question écrite n° 14814

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la lutte contre le cancer du pancréas. Mal connu du grand public et souvent diagnostiqué tardivement car associé encore trop souvent à d'autres pathologies, le cancer du pancréas est en nette augmentation depuis ces trente dernières années (+ 247 %). On estime à 14 200, le nombre de nouveaux cas en 2017. Pire encore, seuls 5 % des malades survivraient au-delà de la cinquième année. À ce jour, un diagnostic est posé en moyenne entre 49 et 79 jours après l'apparition des premiers symptômes. Au-delà d'une simple prise de conscience, ces chiffres traduisent une nécessité impérieuse de mieux sensibiliser le grand public à cette maladie et former le corps médical à un dépistage précoce. Enfin, en dépit d'une augmentation du taux de mortalité associée à cette pathologie, seuls 2 % des fonds alloués à la recherche sur le cancer seraient affectés au cancer du pancréas en Europe. Au regard de ces éléments, elle souhaiterait connaître son avis sur le sujet et les actions qui pourraient être envisagées en faveur d'une meilleure sensibilisation.

Texte de la réponse

On estime à 14 200 le nombre de nouveaux cas de cancer du pancréas en 2017 soit environ 4% de l'ensemble des nouveaux cas de cancers. L'incidence de ce cancer est en augmentation depuis 1980. Le risque d'être atteint d'un cancer du pancréas entre 0 et 74 ans augmente selon la cohorte de naissance. Il passe de 0,64 % à 1,57 % chez l'homme et de 0,27 % à 1,03 % chez la femme, respectivement pour les cohortes nées en 1920 et en 1950. Certains types de cancers sont accessibles à des tests simples et fiables permettant de recenser, dans une population en bonne santé, les sujets qui ont un cancer mais ne présentent pas encore de symptômes. C'est le cas, en particulier, des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus. Ce n'est malheureusement pas le cas dans l'état actuel de nos connaissances pour le cancer du pancréas. La détection d'un cancer à une phase précoce de son développement augmente les chances de réussite du traitement. Elle repose sur l'éducation des patients au diagnostic précoce : les « signes d'alerte ». Cependant, les premiers signes du cancer du pancréas apparaissent généralement après plusieurs mois voire plusieurs années d'évolution de la maladie, lorsque le cancer est évolué et retentit déjà sur les organes du voisinage. Les médecins sont formés à évoquer ce diagnostic devant des signes rapportés par leurs patients : douleur, ictère, démangeaisons, accompagnés de fatigue ou de perte de poids ... et orientent rapidement leurs patients vers une prise en charge adaptée, mais la mortalité est élevée du fait de l'évolution souvent avancée. Les recherches doivent donc être poursuivies tant dans le champ du traitement que du dépistage de ce cancer.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14814

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 10871

Réponse publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1708